

FORMATION

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LES PROJETS DE BÂTIMENTS ET QUARTIERS DURABLES

MISE EN OEUVRE OPÉRATIONNELLE DU RÉEMPLOI, RECYCLAGE ET RÉUSAGE

PREMIÈRE SESSION 2020

28 & 29 AVRIL



EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

CONTEXTE

Avec la raréfaction des ressources et la saturation des écosystèmes en polluants, comment réduire la consommation de matériaux et d'énergie tout en créant plus de valeur et de bien-être pour les habitants? Le secteur des BTP est responsable à lui seul de 71% de la masse des déchets produits en France en 2019.

Or, un ensemble cohérent de modèles, de pratiques et de méthodes, regroupés sous le titre d'*économie circulaire*, se généralisent actuellement en Europe et dans le monde (ACV, métabolisme socioéconomique, économie de la fonctionnalité, réversibilité, écologie industrielle...). Combinés ensemble, ces outils constituent une stratégie de réaménagement urbain et territorial, contextualisée à chaque territoire. En France, cette stratégie monte en charge avec la Loi de Transition Énergétique et **depuis février 2020, avec la Loi Anti-gaspillage pour une Économie-circulaire**.

Du fait de la complexité de chaque projet et des volumes de matériaux en jeu, les opérations de construction, réhabilitation et aménagement présentent des spécificités qui justifient l'emploi de méthodes dédiées, visant à **favoriser le réemploi, réutilisation ou recyclage**. Plus encore, les opérations gagnent à intégrer de nouvelles opportunités d'action liées à l'économie de la fonctionnalité, à la réversibilité ou la démontabilité du bâtiment, à l'écologie urbaine, aux services écosystémiques, à l'éco-conception, entre autres.

En combinant des **techniques et éclairages opérationnels** le premier jour avec un travail d'appropriation de **30 outils et modèles** le second jour, cette formation vise à développer des compétences stratégiques pour intégrer des pratiques d'économie circulaire mobilisables dans les projets.

OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Connaître les méthodes de l'économie circulaire et s'initier à certaines pratiques innovantes ou anciennes,
- **Intégrer le réemploi, réutilisation ou recyclage** des matériaux et éléments constructifs dans les projets,
- Utiliser des techniques d'ingénierie sociale pour concevoir ou intégrer des projets complexes d'économie circulaire (trans-filières, multi-niveaux...).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés s'appuyant sur des études de cas concrets et retours d'expériences.
- Revues de la littérature scientifique, technique et professionnelle.
- Exercices pratiques et ateliers dirigés, échanges entre stagiaires.

Informations : 04 95 043 044
www.envirobatbdm.eu

INTERVENANTS

Amandine Lipari, Ingénieure, chargée d'opération Qualité Environnementale du Bâti du bureau de contrôle APAVE,
Jérémy Joubert, Docteur en aménagement et urbanisme, chargé de mission EnvirobatBDM.

Public

Tout professionnel de l'acte de construire (Maîtres d'ouvrages publics et privés, AMO, Programmistes, Architectes, Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Économistes de la construction, Entreprises et industriels du bâtiment.) et/ou de l'ingénierie (bâtiment, travaux publics, installations industrielles, ...).

Durée

2 jour : 14 heures
(9h00-12h30 et 14h00-17h30).

Effectif

Entre 5 et 15 personnes.

Prérequis

Connaissance d'une opération de construction / déconstruction

Validation

L'acquisition des objectifs est vérifiée par l'intervenant à l'issue des discussions. Il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

Coût de la formation

760 euros nets pour les adhérents
980 euros nets pour les non-adhérents

envirobatbdm

PROGRAMME

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES PROJETS DE BÂTIMENTS ET QUARTIERS DURABLES

PREMIER JOUR - MISE EN PRATIQUE OPÉRATIONNELLE

1- INTRODUCTION

- Présentation et contexte de la formation
- Objectifs et compétences développées

2- REVOIR NOS RESPONSABILITÉS DANS L'ACTE DE CONSTRUIRE, RÉDUIRE LE GASPILLAGE ET NOTRE EMPREINTE CARBONE ?

- Pratiques historiques, contexte environnemental
- Contexte légal et réglementaire

3- QUELLES SOLUTIONS S'OFFRENT À NOUS ? DÉFINITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE MATÉRIAUX ET POSSIBILITÉS POUR CHAQUE FAMILLE

- Les matériaux à base de recyclât
- Les matériaux biosourcés
- Les matériaux issus de la déconstruction
- Les filières locales

4- EXEMPLES DE RÉALISATIONS ET D'OPÉRATIONS

5- COMMENT INTÉGRER LE RÉEMPLOI AUX PROJETS ?

- Projets de déconstruction - *exercice dirigé*
- Projets de construction - *exercice dirigé*

6- QUELLES ÉTAPES-CLÉS ET QUELS OUTILS METTRE EN OEUVRE POUR DÉVELOPPER UN PROJET DE RÉEMPLOI ?

- Le diagnostic ressource
- Le sourcing - identification des filières de réemploi
- Les compétences des intervenants : qui intervient, où et quand ?
- La dépose des éléments de réemploi et la requalification des produits
- L'organisation du reconditionnement et de la logistique
- La mise en oeuvre des produits du réemploi dans les projets

7- QUELS SONT LES FREINS AU RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX ET COMMENT LES LEVER ?

- Le statut du déchet
- Le permis de faire et d'expérimenter
- Les assurances
- Le contrôleur technique

SECONDE JOURNÉE - MONTÉE EN COMPÉTENCE MÉTHODOLOGIQUE

8- PRISE DE RECUL : HISTOIRE ET TENDANCES ACTUELLES

- Histoire des concepts de l'économie circulaire et état des connaissances
- Trois controverses-clés - quelle position adopter ?

9- REVUE DE 30 OUTILS ET MODÈLES POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Les approches macroscopiques (systémiques, métabolisme, MFA...)
- L'écologie industrielle et territoriale et ses méthodes
- L'écoconception et ses outils (et ouverture sur le bâtiment)
- Les approches business : économie de la fonctionnalité, comptabilité verte...
- *Exercice : vers une économie de la fonctionnalité dans le bâtiment ?*

10- L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT

- Revue de la littérature scientifique et technique
- Trois scénarios d'économie circulaire dans le bâtiment et les aménagements
- Grille stratégique pour valoriser le projet en fonction du contexte territorial
- *Exercice : comment valoriser un projet hybride ? (avec schéma d'analyse)*

11- POINT D'INFORMATION SUR L'ACTION EN RÉGION SUD

- Présentation de la dynamique régionale, thématiques portées et réseaux animés
- Les appels à projets et leur logique
- *Exercice dirigé de réponse créative à un appel à projet*

12- TROUVER LES GISEMENTS ET VALORISER LES RESSOURCES

- Cartographie et analyses de flux
- Retour sur la réglementation
- Outils à disposition et veille
- Les points clés à chaque étape d'un projet

N.B.: Le programme de cette partie est susceptible d'évoluer

13- S'INSÉRER DANS DES PROJETS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Jeu d'acteur et processus complexes
- Les projets inter-filières : état de l'art sur la coopération et ses enjeux
- Techniques clés pour dialoguer dans les projets transfilières
- *Exercice-jeu de la symbiose*

14- CONCLUSION ET OUVERTURE

INFO / CONTACT

Jérémie JOUBERT

jjoubert@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Virginie SANCHO

vsancho@envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044
www.envirobatbdm.eu



Les actions d'EnvirobatBDM sont cofinancées par l'ADEME, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Union européenne. L'Europe s'engage en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le Fonds européen de développement régional.